



Conseil de l'Europe
Unité des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation
www.coe.int/lang-migrants/fr
Intégration linguistique des migrants adultes



Intégration linguistique

L'intégration des nouveaux arrivants est un processus aux aspects multiples, qui rend son évaluation complexe. On a créé des séries d'indicateurs qui permettent d'apprécier, voire de mesurer, la réussite de l'accommodation à une société autre, par exemple à partir de domaines larges (inclusion sociale, santé ...) ou de descripteurs plus spécifiés (revenus, emploi, logement, éducation, participation à la vie sociale...) comme ceux développés par Eurostat (Indicators of Immigrant Integration, 2011). Bien souvent, ces dispositifs d'analyse ne comportent pas de critères qui soient en relation directe avec les langues, alors que la langue du pays d'accueil est cruciale, même dans des proportions très variables, pour les adultes migrants, surtout dans le cas d'une installation de longue durée.

En tout état de cause, l'intégration réelle des personnes migrantes dans leur nouvelle société implique aussi des accommodations de celle-ci, qui vont au-delà de dispositifs d'accueil spécifiques : accepter en son sein de nouvelles formes de comportements sociaux, pour autant qu'ils soient en accord avec les valeurs fondamentales de la démocratie, suppose une ouverture à l'altérité et une tolérance au changement. Il importe que ce "travail collectif sur soi", qui joue contre l'inertie des changements culturels dans la longue durée, soit partout et pour tous accompagné par des actions éducatives (voir Livre Blanc).

Spécificité de l'intégration linguistique

On peut certes employer le terme d'intégration linguistique mais intégration n'y est certainement pas à considérer comme étant de même nature que les autres formes d'intégration. Car les langues ne sont pas à considérer simplement comme un moyen de communiquer d'ordre matériel, qu'il suffirait d'acquérir, comme on finit par parvenir à se loger ou à trouver un emploi. Elles peuvent aussi être utilisées comme un matériau pour la construction des identités culturelles, individuelles et de groupe. Comme marqueur identitaire assumé, revendiqué ou subi, les langues participent à la création des distinctions sociales et culturelles, au même titre que les croyances religieuses ou l'habitus vestimentaire. Apprendre et utiliser une nouvelle langue, celle de la société d'accueil, ou y employer d'autres langues que l'on connaît déjà mais nouvelles pour les personnes installées, ne relève donc pas seulement de l'efficacité pratique mais déclenche potentiellement des processus de remise en cause des identités.

L'intégration linguistique : un processus dissymétrique

L'intégration linguistique de migrants locuteurs d'autres langues dans la société qui les reçoit n'est pas un processus symétrique. Pour les membres de la société d'accueil, la présence visible de nouvelles langues peut susciter des appréhensions, voire des craintes pour l'identité nationale : remise en cause de l'unité

Merci de citer ce texte comme suit:

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr”

linguistique (souvent mythique), altération de la langue dominante, « contaminée » par des langues autres, qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement celles des migrants. On peut ainsi mal accepter la création d'une nouvelle diversité qui viendrait se substituer à la diversité linguistique héritée du territoire (langues régionales et minoritaires). En tout état de cause, ces réactions se situent au niveau de l'idéologie, mais l'arrivée de langues importées dans un espace donné n'a pas d'implications directes pour les citoyens installés : ils n'ont aucune obligation d'apprendre ces langues nouvelles.

Pour les personnes migrantes, les enjeux sont immédiats et ils ont davantage d'implications, puisque l'acquisition d'une langue de leur nouvel espace peut être vécue comme un enrichissement identitaire mais aussi comme une forme de vulnérabilité ou générer de la souffrance (celle de ne pas pouvoir s'exprimer), tout comme une altération possible de l'identité existante : peut surgir, à juste titre, la crainte que la langue à acquérir ne « chasse » les précédentes (y compris la langue maternelle) pour des raisons fonctionnelles et ne conduise à des « déperditions d'appartenance ».

Là où pour les citoyens installés est en jeu la conception de l'identité nationale, pour les migrants sont potentiellement remises en cause et leur identité culturelle et leurs appartenances de groupe. Le coût de l'intégration n'est pas de même nature.

L'intégration linguistique : un concept à sens unique ?

En fait l'idée même d'une intégration linguistique peut n'être que l'une des formes de ce que les citoyens installés estiment être le devoir des nouveaux venus ; ce n'est pas nécessairement le projet de ceux-ci. Effectivement, on comprend souvent par intégration le fait que les migrants ne se distinguent pas des autres locuteurs ou de manière minimale (par un léger accent, par exemple) ou même qu'ils n'emploient pas en public les autres langues qu'ils possèdent et qu'ils les oublient : ils devraient passer linguistiquement inaperçus et utiliser le langage ordinaire comme les natifs. Cette définition est extérieure, car elle correspond à ce qu'attendent certains locuteurs natifs, à savoir l'effacement progressif des différences et l'homogénéisation linguistique. Cette interprétation implique, de plus, que les adultes migrants fassent la preuve d'un haut niveau de maîtrise de la langue dominante/officielle, laquelle manifesterait ainsi leur loyauté et comme leur allégeance au pays hôte. Car, en dernière instance, on assimile maîtrise de la langue et citoyenneté : « est Français qui parle [bien] français ».

Ces attentes assimilationnistes peuvent être contrebalancées par la curiosité pour des langues inconnues, le désir de les apprendre, la bienveillance pour les erreurs ou les difficultés à s'exprimer des migrants, l'acceptation de l'emploi d'autres langues dans la sphère publique ou médiatique. Elles peuvent dépendre du degré de légitimité attribué aux langues (langues des migrants vs langues des étrangers) et elle dépend aussi largement du degré d'acceptation de la diversité héritée. Ces attitudes positives ont à être encouragées par toutes les formes de l'éducation interculturelle.

C'est la position du Conseil de l'Europe qui considère que cette définition externe de l'intégration linguistique ne correspond ni aux besoins réels de la société d'accueil ni aux attentes des migrants eux-mêmes et aux droits à leur reconnaître. Dans une perspective dite interne, on ne définira pas l'intégration uniquement par rapport à l'acquisition de la langue majoritaire/dominante, mais en relation avec le répertoire de langue de chacun. Du point de vue des locuteurs migrants l'intégration linguistique est alors à comprendre comme adaptation des locuteurs migrants à leur (nouvel) espace de communication, c'est-à-dire comme réorganisation des répertoires individuels et intégration des langues qui les constituent entre elles.

Les formes de l'intégration linguistique

Dans cette perspective on peut considérer que plusieurs formes d'intégration linguistique sont possibles, comme autant de formes d'adaptation des répertoires individuels au nouvel environnement linguistique. Elles correspondent à différents projets et besoins des personnes migrantes (ou autres). Le fait de considérer si elles sont satisfaisantes ou non relève de l'évaluation des seuls intéressés.

On distinguera :

- une faible intégration des langues du répertoire : les ressources linguistiques disponibles dans les répertoires individuels sont inégales, car celles en langue majoritaire ne sont pas suffisantes pour gérer, avec efficacité et sans effort excessif les situations de communication. La communication implique souvent le recours à des tiers et son succès dépend grandement de la bienveillance langagière des interlocuteurs. Cela peut conduire à des autocensures sociales : certaines activités ne sont pas recherchées ou sont évitées parce qu'elles semblent hors de portée linguistique. Ces répertoires peuvent être ressentis par les locuteurs comme manquant d'efficacité et sont source de frustration. Ils peuvent donner prise à des attitudes d'exclusion de la part des natifs. Mais ils peuvent tout autant aussi être assumés, par la valorisation des langues antérieurement connues et par l'attribution d'un rôle exclusivement pratique à la langue majoritaire de la société d'insertion et donc ne pas évoluer. La langue d'origine peut y conserver une forte fonction identitaire ;
- une intégration fonctionnelle des langues du répertoire : les ressources du répertoire (dont, essentiellement, celles en langue majoritaire) sont suffisantes pour gérer avec succès (relatif) la plupart des situations de communication sociale, professionnelle et personnelle. Elles assurent la réussite de la plupart des échanges verbaux. Elles peuvent comporter des erreurs ou des fossilisations, dont les migrants peuvent ne pas se soucier (s'ils recherchent avant tout l'efficacité) ou qu'ils cherchent à réduire en vue d'une meilleure naturalisation/banalisation linguistique, utile et acceptable à leurs propres yeux ; la langue d'origine n'a pas nécessairement de statut identitaire prééminent ;
- l'intégration des langues du répertoire : les personnes migrantes reconfigurent affectivement leur répertoire en y intégrant la langue majoritaire, qui y trouve sa place à côté des langues déjà maîtrisées ; le répertoire n'est plus géré sous tension mais, naturellement, avec l'emploi des alternances de langues dans la vie sociale ; dans cet état des répertoires la langue d'origine, qui a pu être seule identitaire, peut aussi demeurer co-identitaire. En ce sens, la présence de plusieurs langues identitaires dans un répertoire fait écho à des statuts comme celui de la double nationalité. La langue d'origine peut alors être valorisée au point de vouloir être transmise. Mais ce qui est devenu identitaire est le répertoire réorganisé.

Ces formes (abstraites) d'intégration des langues du répertoire sont probablement dépendantes du statut des langues présentes dans le répertoire avant l'arrivée dans la société d'accueil (langues valorisées/minorées). Le caractère réussi de l'intégration des langues du répertoire n'est pas une question quantitative (faible intégration, intégration fonctionnelle, intégration à proprement parler); ces modalités et leurs variantes constituent les possibilités de choix ouvertes aux adultes migrants :

- décision de ne pas modifier le répertoire, c'est-à-dire de ne pas entreprendre un apprentissage systématique de la langue principale de la société d'accueil ; on s'accommode de la pression fonctionnelle, en particulier s'il l'on évolue dans un milieu où la langue d'origine est pratiquée de manière dominante ;
- désir de modifier son répertoire mais impossibilité de le faire par manque de temps, de confiance en soi... ce qui génère de la souffrance psychosociale ;

- finalité de réorganisation fonctionnelle, sans recherche d'adéquation normative, donc avec acceptation des fossilisations, de l'accent, des habitudes culturelles de communication transposées dans la langue cible... dans un projet linguistique mono identitaire (marqueur : langue d'origine)
- finalité de réorganisation fonctionnelle, avec projet de banalisation linguistique et donc mise en parenthèses, abandon de la langue d'origine et sa disparition à terme (non transmission intergénérationnelle), dans un projet linguistique lui aussi mono identitaire (marqueur : langue de la société d'accueil)
- finalité de réorganisation fonctionnelle avec deux langues co-identitaires

Il revient aux personnes migrantes de décider, pour ce qui les concerne ainsi que pour leur famille et leurs enfants, lesquelles de ces stratégies linguistiques sont les plus appropriées à leur projet de vie et à la gestion de leur identité. Il revient aux dispositifs de formation de les éclairer sur les conséquences de ces choix et de faire percevoir que la migration induit inévitablement une dynamique identitaire qu'il importe de gérer autrement que dans la crispation nostalgique mais dans la perspective de la pluralité et de la mixité.

On peut penser qu'une réflexion relative à la gestion des alternances codiques (micro alternances dans une même situation de communication en fonction de locuteur, à sa tolérance de la diversité linguistique, par exemple ; en fonction des situations sociales de communication) ou à la distribution des langues à travers leurs échanges sociaux (macro alternances) doit être menée avec ces locuteurs dans le cadre de leur formation. En tout état de cause, ces différentes modalités d'adaptation souhaitées requièrent la mise en place de structures d'écoute et des formations sur mesure.

JCB

Documents complémentaires

- *Langues et répertoire de langues : le plurilinguisme comme « manière d'être » en Europe*, 2004, Jean-Claude Beacco
- *L'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues, et l'intégration des immigrants adultes. L'importance d'une analyse des besoins*, 2008 - Piet van Avermaet / Sara Gysen
- *Vivre ensemble dans la diversité – L'intégration linguistique en Flandre*, 2008 - Reinhilde Pulinx
- *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, 2007*, Jean-Claude Beacco et Michael Byram, Conseil de l'Europe (voir chapitre 4)
- *Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité »*, Conseil de l'Europe, 2008